

FICHE D'EVACUATION CYCLONIQUE
20.... / 20....
A LIRE ATTENTIVEMENT ET A COMPLETER

NOM de la mère :
Tél :
NOM du père :
Tél :
NOM du correspondant :
Tél :

CLASSE.....
NOM.....
PRENOM.....
INTERNE
EXTERNE
DEMI-PENSIONNAIRE

Conformément au Plan de secours spécialisé « cyclone » (circulaire n°289/2012 du 18 septembre 2012), **les cours sont suspendus à partir de l'alerte orange**. Les établissements scolaires doivent procéder alors à l'évacuation des élèves.

2 CAS

• **1/ L'alerte orange est déclenchée par le Préfet le soir, la nuit ou très tôt le matin avant le déplacement des élèves :**

- les familles se tiennent informées des décisions préfectorales et gardent leurs enfants à la maison. Le ramassage scolaire est interrompu.
- **CAS DES ELEVES INTERNES :**
 - Le lycée contacte les correspondants afin d'évacuer les internes dans les heures qui suivent le déclenchement de l'alerte.
Le correspondant s'engage à venir chercher l'élève à l'internat.
 - **Elève interne majeur :**
 - L'élève majeur pourra prendre son transport habituel si les conditions météorologiques le permettent.

• **2/ L'alerte orange est déclenchée par le Préfet après le début des cours :**

- **CAS DES ELEVES TRANSPORTES :**
 - Le lycée organise le retour des élèves à leurs domiciles selon les dispositions prises par les familles dans ce document. Les transports scolaires sont contactés pour assurés le retour des élèves transportés.
Il est préférable de venir récupérer votre enfant à l'arrêt de bus le plus proche de votre domicile si le chemin restant à faire à pied comporte un passage dangereux (radier..).
 - **CAS DES ELEVES MAJEURS NON TRANSPORTES PAR LES BUS SCOLAIRES :**
 - L'élève rentre chez lui/elle après l'appel fait en classe, par son moyen de transport habituel. Il ne traverse pas de zone dangereuse (radier, zone d'éboulement...)
 - L'élève traverse une zone dangereuse
A quel endroit :
 - Il restera au lycée pour y attendre un parent, il se rendra en C101.
- **CAS DES ELEVES MINEURS NON TRANSPORTES**
 - **Elève mineur non transporté par les bus scolaires :**
 - Il y a une zone dangereuse à traverser (radier, zone d'éboulement...) :
Je viendrai chercher mon enfant au lycée.
 - l'élève se rendra en salle vidéo C01/C02 pour y attendre ses parents.
 - Il n'y a pas de zone dangereuse à traverser (radier, zone d'éboulement...).
 - Je l'autorise à rentrer à pied.

Le

Signature des parents ou du tuteur légal